



FAUNIST'Eau

Projet Régional Faunist'Eau

Aménager sa plaine en tenant compte des enjeux actuels, c'est possible grâce au diagnostic Faunist'Eau !

QU'EST CE QUE FAUNIST'EAU... ?

Le projet Faunist'Eau lancé en juin 2021 par la Fédération Régionale des Chasseurs des Hauts-de-France est une assistance technique aux exploitants agricoles sous forme de **Diagnostic Environnemental des Territoires Agricole (DETA)**. Les DETA ont plusieurs objectifs : préserver la biodiversité, maintenir la Trame Verte et Bleue (TVB) et limiter l'impact de l'érosion et du ruissellement sur nos territoires.

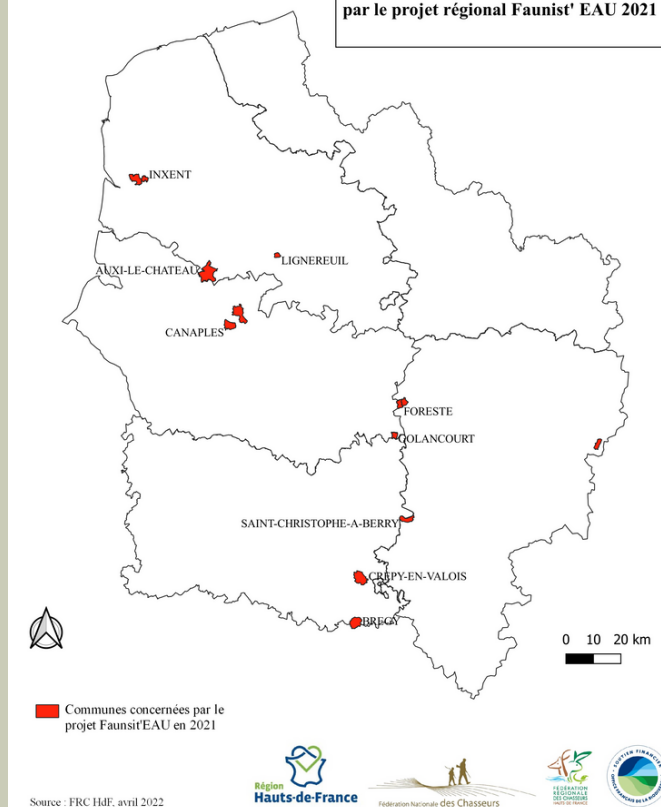
Le diagnostic de territoire est divisé en deux phases :

- Le terrain pour analyser le territoire (assolement, éléments paysagés, axes de ruissèlements...);
- La restitution cartographique qui permet d'analyser et de retranscrire les données de terrain pour aboutir sur des propositions d'aménagements adaptées aux enjeux locaux et aux caractéristiques de l'exploitation.

La perdrix grise :

Sensible aux changements de pratiques culturales et à l'évolution du paysage, la Perdrix grise est l'espèce bioindicatrice sélectionnée ici pour l'enjeu biodiversité. En tenant compte de ses exigences écologiques (alimentation, reproduction ...), une évaluation de la surface théorique non utilisée par la Perdrix sera retranscrite sur carte et sera réutilisée pour proposer des aménagements sur le territoire.

Localisation des communes concernées par le projet régional Faunist'EAU 2021



Source : FRC HJF, avril 2022

LES RESULTATS.....

Le projet a connu un véritable engouement avec une cinquantaine de candidatures en 2021. En fonction du contexte et des enjeux (biodiversité, érosion...) de chacune des exploitations, une sélection et une priorisation des réponses a été établie et a permis de réaliser 17 DETA en 2021.

Chiffre clés 2021 :

- 17 exploitations : 17 DETA
- 3 073 hectares
- 323 parcelles

LES OUVRAGES PROPOSÉS SONT....

La finalité du diagnostic est de répondre aux enjeux biodiversité et érosion en proposant des aménagements tels que : la plantation de haies et d'îlots arbustifs ; l'implantation de bandes enherbées et lignocellulosiques (miscanthus, switchgrass, TTCR de saules...).

BILAN ET ANNÉE 2022....

Des diagnostics d'exploitations candidates en 2021 sont en phase de réalisation. Mais l'année n'est pas terminée donc si vous souhaitez réaliser un diagnostic à l'échelle d'une exploitation ou de la commune.

Vous pouvez contacter LEMAITRE Laura : 07.86.93.83.03 - llemaitre@chasseurdefrance.com